



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 octobre 2011**

Délibération n° 2011-2509

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 1er**

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (LVE) - Attribution d'une subvention au Centre d'information départemental des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2011**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 octobre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 19 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Réale), Charles (pouvoir à M. Buna), Desseigne (pouvoir à Mme Lépine), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Claisse), Brillard (pouvoir à Mme Frih), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Serres), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Augoyard), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à M. Roche), Mme Palleja, M. Pili (pouvoir à M. Justet), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Grivel), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand, Turcas.

Séance publique du 17 octobre 2011**Délibération n° 2011-2509**

commission principale : développement économique

commune (s) : Lyon 1er

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (LVE) - Attribution d'une subvention au Centre d'information départemental des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (LVE). La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau.

La vision stratégique commune est de faire de Lyon une ville entrepreneuriale reconnue en Europe, par une offre de services accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur pour lui donner les moyens de réussir.

Aujourd'hui, cette dynamique et cette structuration ont permis de placer La Communauté urbaine au rang de première agglomération en matière de création d'entreprises avec 15 000 créations annuelles (hors Paris). De même, l'évolution des créations d'entreprises sur les dernières années a été supérieure aux niveaux régional et national et on peut noter qu'une entreprise sur 4 de la Région Rhône-Alpes est créée sur le territoire de la Communauté urbaine. Enfin, Lyon confirme son leadership en France et son positionnement dans les 10 villes européennes les plus entrepreneuriales (classement ECER), soulignant une satisfaction en augmentation des entrepreneurs accompagnés dans le cadre du réseau LVE (68 % en 2007 ; 77 % en 2010).

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien au Centre d'information départemental des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône, membre de LVE, structure de soutien et de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin.

Présentation de l'activité du CIDFF

Le CIDFF est un centre de ressources et de formation pour le public féminin. Son action va de la sensibilisation jusqu'à l'accueil et l'accompagnement des porteuses de projets dans leur démarche. En fonction de l'état d'avancement de son projet, la personne accueillie est orientée vers un module collectif "Comment passer de l'idée au projet ?" ou vers un entretien individuel. Le CIDFF reçoit essentiellement un public dans une logique d'insertion par l'économie ou de création d'activité.

Bilan des actions réalisées pour l'année 2010**L'accueil et l'accompagnement :**

553 personnes ont été reçues et informées, 335 ont participé à des modules collectifs, 108 ont fait l'objet d'un accompagnement et 28 ont créé leur activité. 128 femmes ont été accueillies dans le cadre des antennes (Bron, Rillieux la Pape et Vénissieux) et des permanences (Vaulx en Velin et la Duchère).

La typologie des femmes accueillies : 2/3 ont moins de 45 ans, la grande majorité des femmes sont sans activité et 58 % sont des femmes seules.

Le suivi post-cr  ation a concern   :

- la mutualisation de l'atelier gestion du stress et la cr  ation de 3 nouveaux ateliers : gestion du temps : choix et priorit  , vie professionnelle/vie personnelle : un   quilibre    trouver ?, image et affirmation de soi au f  minin. 2 ateliers ont   t   r  alis  s comptant entre 12 et 14 participants,
- le parcours r  ussite au f  minin : Action'Elles et le CIDFF ont choisi de s'associer pour proposer une offre compl  te sur 3 ans aux cr  atrices qui d  marrent leur activit  . Nombre de personnes concern  es : 10 femmes,
- le suivi des jeunes entreprises : sur 10 places disponibles, 7 entr  es dans le dispositif, avec 2    3 rendez-vous r  alis  s, marrainage enclench   avec 3 signatures de charte et 4 en cours, mobilisation sur conseil expert et 9 diagnostics r  alis  s.

L'action dans les quartiers politique de la ville

- 36 projets ont   t   accueillis et accompagn  s dans les 5 permanences du dispositif (13    Vaulx en Velin, 7    Bron, 4    Lyon 7  , 8    Lyon 8   et 4 Lyon 9  ), dont 6 cr  atrices, 9 retours    l'emploi, 3 entr  es en formation et 10 accompagnements en cours.
- s  minaire de restitution en d  cembre en pr  sence de 100 personnes (professionnels de l'insertion, de la cr  ation, des collectivit  s locales et du monde associatif) afin de capitaliser et transf  rer le savoir-faire acquis au travers de cette action sur l'appui sp  cifique aux femmes, notamment aupr  s des intervenants de la cr  ation d'entreprise du r  seau LVE,
- une exposition de femmes cr  atrices : portrait de femmes dans leur quartier.

Implication dans le r  seau LVE

Le CIDFF r  oriente syst  matiquement les cr  atrices qu'il ne peut accompagner vers les autres membres du r  seau. Le CIDFF a   t   r  -lab  lis   en novembre 2009 et alimente la base de donn  es commune au r  seau. Le CIDFF s'est, par ailleurs, impliqu   dans plusieurs projets territoriaux et transversaux conduits dans le cadre de LVE.

Programme d'actions 2011

Les trois objectifs suivis par le CIDFF sont :

- poursuite de l'accueil et de l'accompagnement des femmes :
 - . poursuite de la mission de porte d'entr  e sp  cifique "femmes" au sein de LVE et d'accompagnement g  n  ral    la cr  ation d'entreprise "femmes" sur l'agglom  ration lyonnaise et, plus largement, sur le d  partement. Objectifs : 500 femmes re  ues, 180 accompagnements dont 50 % de femmes en difficult  , 40 cr  ations,
 - . mise en place de manifestations/  v  nements valorisant l'entrepreneuriat f  minin,
 - . r  flexion sur le perfectionnement de la communication en faveur de l'entrepreneuriat.
- l'accompagnement des femmes des quartiers :
 - . adaptation de l'accompagnement en fonction des besoins sp  cifiques et avec des r  ponses et des outils adapt  s,
 - . appui technique aux acteurs locaux des quartiers politique de la ville,
 - . actions de sensibilisation et de valorisation des projets f  minins dans les quartiers.

Le suivi post-cr  ation :

- . poursuite des ateliers mutualis  s sp  cifiques femmes et du partenariat avec les coop  ratives d'activit  s de la Communaut   urbaine, avec l'objectif d'augmenter la fr  quence des ateliers.
- Objectif : 6 nouveaux ateliers seront pr  vus comptant 90 personnes,
- . maintien du dispositif r  ussite au f  minin, en partenariat avec Action'Elles, pour des projets f  minins de segment 2 (logique entrepreneuriale) avec une volont   d'am  liorer la qualit   de services et la pertinence des

réponses apportées aux femmes dans le démarrage et le développement de leur entreprise sur 3 ans après l'immatriculation.

- Objectif : accompagnement de 10 femmes en 2010 reconduit sur l'année 2011

Dans le cadre de LVE

- mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien sur le long terme du label LVE,

- alimentation de la base de données commune,

- affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menée par l'association,

- implication dans les instances de gouvernance, notamment au niveau territorial (comités territoriaux) et sur le projet transversal "entrepreneuriat féminin et égalité des chances" (participation au groupe de travail entrepreneuriat féminin avec la mise en place d'un observatoire de l'entrepreneuriat féminin).

Modalités de soutien de la Communauté urbaine

La Communauté urbaine a accordé à l'association CIDFF, pour l'année 2010, la somme de 62 200 € et souhaite reconduire, pour l'exercice 2011, sa contribution financière pour la mise en oeuvre de cette action, à hauteur de 62 200 €. Ce financement est accordé dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016, qui attribuera en retour un soutien de 6 510 € à la Communauté urbaine.

Budget prévisionnel 2011 en €

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
achats	3 631	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	40 000
services extérieurs	8 505	Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)	4 000
autres services extérieurs	6 520	Communauté urbaine <i>dont fonds de concours Région Rhône-Alpes (AXE 2 = 2 000 € et AXE 3 = 4 510 €)</i>	62 200 6 510
impôts et taxes	9 306	Ville de Lyon	2 600
charges de personnel	106 948	Etat - Agence de services et de paiement (ASP)	3 390
charges financières	1 415	Caisse des dépôts et consignations	12 000
dotations aux amortissements	1 865	autres	14 000
Total	138 190	Total	138 190

Vu ledit dossier

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 62 200 € au profit du Centre d'information départemental des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et le CIDFF du Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - signer ladite convention,

b) - solliciter auprès de la Région Rhône-Alpes une subvention de fonctionnement de 6 510 € dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité 2010-2016, pour soutenir l'action sur la post-crétation portée par la Communauté urbaine de Lyon,

c) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 2291, selon l'échéancier suivant :

- 49 760 € en 2011,

- 12 440 € en 2012.

4° - La recette de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et 2012 - compte 747 700 - fonction 91 - opération n° 2291.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 octobre 2011.